

L'année du Parc

Une année d'activité du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises



Le PNR se signale

Un Pôle
d'Excellence Rurale
pour la forêt et le bois



La charte du Parc
reconnue
Agenda 21



Le compte-rendu d'activité annuel du
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

2010



Compte-rendu d'activité annuel du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises 2010

SOMMAIRE

Objet et portée de la Charte - les engagements	Réf. Charte Article 1.1	3
Le Syndicat mixte de gestion du PNR	Réf. Charte Article 1.4	3
Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises	Réf. Charte Article 2	4
Organiser les complémentarités entre les différentes structures	Réf. Charte Article 3.1	4
Compléter l'ingénierie du Syndicat mixte	Réf. Charte Article 3.2	5
Communiquer pour aider à mieux agir	Réf. Charte Article 4.1	5
S'engager à des échanges réguliers avec les habitants	Réf. Charte Article 4.2	9
Mobiliser les collectivités en tant que leviers du développement durable	Réf. Charte Article 4.3	10
Mettre en œuvre au sein du Parc le principe d'amélioration continue du développement durable	Réf. Charte Article 4.4	10
Créer la Maison du Parc	Réf. Charte Article 4.5	10
Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité	Réf. Charte Article 5.1	11
Encourager les acteurs économiques à entrer dans une démarche de qualité territoriale	Réf. Charte Article 5.2	11
Prendre appui sur la marque Parc	Réf. Charte Article 5.4	11
Promouvoir l'expérimentation et l'innovation	Réf. Charte Article 6	12
Maintenir des paysages vivants et identitaires	Réf. Charte Article 7.1	12
Préserver et valoriser le patrimoine naturel	Réf. Charte Article 7.2	13
Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants	Réf. Charte Article 7.3	14
Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie	Réf. Charte Article 7.4	15
Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires	Réf. Charte Articles 8.1	15
Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires		
Poursuivre la relance pastorale		
Promouvoir et accompagner une politique globale de gestion de l'espace	Réf. Charte Articles 8.1, 8.2 et 11.1	16
Mieux valoriser le bois et ses filières	Réf. Charte Article 8.3	16
Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable	Réf. Charte Article 8.4	17
Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local	Réf. Charte Article 8.5	18
Maîtriser les flux des déchets et réduire leur impact	Réf. Charte Article 8.6	19
Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux	Réf. Charte Article 8.7	19
Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme	Réf. Charte Article 11.2	21
Conforter la coopération avec les acteurs extérieurs	Réf. Charte Article 14	22

2010, première année complète de fonctionnement du PNR

2010 a été la première année complète de fonctionnement du SMPNR. L'ensemble des instances et les principales procédures de fonctionnement ayant été mis en place en

2009, l'année 2010 a pu être consacrée de manière plus forte à l'opérationnel : la mise en œuvre du plan d'actions. Elle a également permis de progresser dans les partenariats

externes du Syndicat mixte, et d'organiser son dispositif de suivi interne et d'évaluation des programmes.

Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin

La transcription de la Charte dans...

Les 3 premières fiches techniques « La transcription de la Charte dans... » concernant les haies ornementales, les constructions neuves et la publicité ont été finalisées, conformément à la décision prise en 2009 de réaliser sur 3 ans une série de 9 fiches. Celles-ci transcrivent et déclinent de façon pragmatique l'esprit de la Charte en matière d'urbanisme, d'architecture,

d'insertion des constructions neuves dans le paysage, d'intégration des énergies renouvelables au bâti... Les thématiques ont été choisies par les élus de la commission Gestion de l'Espace et des Patrimoines, sur propositions de l'équipe technique du SMPNR.

Elles sont conçues avec le concours technique des interlocuteurs privilégiés en la matière (CAUE, DDT, DREAL...) et le soutien

financier de la DREAL et la Région Midi-Pyrénées, pour la conception graphique et l'impression.

Les 3 fiches seront distribuées aux communes à partir de 2011 et seront également disponibles en libre accès sur le site internet du PNR. Il est prévu de réaliser les six autres fiches en 2011.

Contact : Audrey Duraud

Les avis du Parc

Le SMPNR siège dans différentes instances pour faire valoir les dispositions de sa Charte : il est ainsi membre de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage depuis septembre 2009. Il est également consulté pour avis simple sur

différents dossiers : études et notices d'impact, certains plans et schémas touristiques, cynégétiques, piscicoles..., documents d'urbanisme.

En 2010, le SMPNR a rendu un avis sur le projet de liste de classement de cours d'eau et 5

avis sur les documents d'urbanisme : Rabat-les-Trois-Seigneurs, Soueix-Rogalle, Montels, Cadarcet et une modification du POS de Saint-Girons.

Contacts : Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Le Syndicat mixte de gestion du PNR Réf. Charte Article 1.4

La vie du Syndicat mixte de gestion

Le Comité syndical s'est réuni 4 fois : le 16 février à Alzen, le 11 juin à Niaux, le 22 octobre à Eycheil et le 10 décembre à Rimont. Lors de ces réunions, 30 délibérations ont été prises. Les réunions du Comité syndical sont un moment de prise de décision mais aussi de point d'information sur les avancées des actions et les appels à candidatures pour les nouveaux projets.

Suite aux élections régionales, le collège régional du SMPNR a été renouvelé le 11 juin

à Niaux. Ainsi ont été élus comme délégués du collège de la Région au Bureau : François Calvet, Marc Carballido, Malika Kourdoughli, Rolande Sassano.

Le Bureau s'est réuni 6 fois à Montels à La ferme d'Icart : le 1^{er} février, le 8 mars, le 12 juillet, le 12 octobre, le 29 novembre et le 13 décembre. Lors de ces réunions, 69 délibérations ont été prises. Suite au passage en syndicat de gestion, les nouveaux statuts prévoyaient l'élection de deux vice-prési-

dents supplémentaires : le 1^{er} février, Ginette Busca et Robert Zonch ont été élus.

L'ensemble de ces réunions a été consacré au programme d'actions, au budget, et à l'achat et l'aménagement des bureaux à Montels. En 2009, les instances du syndicat avaient pris 70 délibérations, soit une augmentation de 42% de 2009 à 2010 (139 délibérations au total).

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège, Camille Jaudin

Des commissions actives

Les 4 commissions organiques mises en place au sein du Syndicat mixte en 2009 ont été réunies régulièrement.

La commission Gestion de l'Espace et des Patrimoines (GEP), sous la présidence de Daniel Cuminetti, Maire de Rabat-les-Trois-Seigneurs, s'est réunie à 6 reprises pour travailler sur la problématique de l'affichage

publicitaire, la rédaction des fiches « La transcription de la Charte dans... », la préparation du concours « prairies fleuries » 2011, le contenu du dossier Pôle d'Excellence Rural (PER) sur le bois, la rédaction d'un cahier de recommandations pour aider les communes à entrer dans une démarche « zéro phyto », de taille douce des arbres. La commission a

aussi travaillé sur des documents méthodologiques : la réalisation de grilles de lecture des projets hydroélectriques ou des documents d'urbanisme soumis au SMPNR, le montage du dispositif « ardoises ».

La commission Relations Extérieures et Communication (REC), sous la présidence de Thierry Portet, délégué de Gestiers, s'est .../...

réunie à 9 reprises pour travailler sur la Marque Parc (communication, gouvernance, premiers dossiers de marquage), la communication (réflexion sur la conception d'un plan de communication, sur les documents de communication), la signalétique routière (point d'étape et perspectives, entrées des communes), le programme d'animations Pyrénées Partagées (réflexion sur les critères de

sélection des animations partenaires), l'examen d'une proposition de convention avec La Poste, les réflexions visant à concevoir la « Maison du Parc ».

La commission Finances et Affaires Internes (FAI) s'est réunie 4 fois sous la présidence de Rolande Sassano, Conseillère Régionale pour travailler sur : l'étude du budget primitif pour 2010 et le suivi de son exécution, l'étude du

compte administratif 2009, l'évolution des recettes du Syndicat depuis 2005, l'évaluation et le logiciel Eva, l'élaboration du plan de formation, la dématérialisation des convocations et le financement des emplois du Syndicat.

Contacts : William Arial, Céline Arilla, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Camille Jaudin, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud

La « convention territoriale » du PNR en application

La rédaction de la convention territoriale du PNR ayant été finalisée fin 2009, celle-ci a été signée par Messieurs Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Augustin Bonrepaux, Président du Conseil Général de l'Ariège, Jacques Billant, Préfet de l'Ariège et André Rouch lors d'une cérémonie officielle le 29 janvier au Conseil Général à Foix.

Cette signature a permis de rendre la convention immédiatement opérationnelle ; elle a rendu possible deux programmations en 2010, à l'automne et au printemps. Les services du SMPNR se sont chargés de l'instruction des dossiers en lien avec les maîtres d'ouvrage, de leur transmission aux financeurs ainsi que de l'organisation de réunions des Comités Territoriaux de Pilotage ayant permis l'examen des projets. Les divers chargés de mission du SMPNR ont assuré, chacun en fonction de ses domaines de compétences, l'instruction des dossiers répondant aux mesures de la convention. 31 dossiers ont ainsi été instruits et examinés.



Par application des conventions signées à l'automne 2009 entre le SMPNR et les 3 Pays concernés par le Parc, le SMPNR a également participé aux réunions des Comités Territoriaux de Pilotage de chacun des Pays, pour les deux programmations successives, et a ainsi participé à l'examen des dossiers.

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège

Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises *Réf. Charte Article 2*

La base de données SIG alimentée

La base de données du Système d'Information Géographique du Syndicat mixte a été alimentée grâce aux données collectées et produites lors des divers programmes

et actions, notamment dans le cadre de l'étude sur les impacts de l'hydroélectricité, de l'inventaire des zones humides, des atlas régionaux des mammifères et des papillons

de jours, du plan régional d'actions en faveur des plantes messicoles.

Contacts : William Arial, Sophie Séjalon

Organiser les complémentarités entre les différentes structures *Réf. Charte Article 3.1*

Suivi d'opérations et programmes

A l'invitation des divers partenaires, le Syndicat mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets dans la mesure de leurs convergences avec les dispositions de la Charte. Ces participations ont concerné à divers titres les dossiers suivants : réseau des animateurs territoriaux du département, Conseil de développement du Pays Couserans, documents d'objectifs Natura 2000 (Vallée de l'Isard, Mont Valier, chars de Moulis...), réseau Inter Parcs de Midi-Pyrénées, réseau Inter Parcs Massif, Fédération

des Parcs (séminaires, congrès national...), programme de redynamisation de la race « Chèvre des Pyrénées », plantes messicoles, opération Ecovar de revégétalisation de sites dégradés, réseau des SIGistes animé par la DDT, plan d'actions pour le Desman, les chiroptères et les galliformes de montagne, ZPPAUP de la commune d'Alzen, projet RIDER (innovation pour les PME/TPE) porté par le Pays Couserans, AG des forestiers privés de l'Ariège, projet Bois Sières porté par des anciens salariés de la papèterie de Lédar, AG

du SM Ariège Valbois, plan simple de gestion de la forêt privée autour du col de Péguère, actions des Territoires Educatifs, élaboration de la Charte des Manifestations vertes pilotée par l'Agence de Développement Touristique de l'Ariège, commission randonnée du groupement des OT du Couserans, séminaire tourisme organisé par l'APEM, mise en œuvre de l'Agenda 21 du LEP Camel, etc.

Contacts : William Arial, Céline Arilla, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Julie Grenet, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud

Des moyens techniques confortés

L'équipe technique du Syndicat mixte a connu divers mouvements en 2010. En février, Valérie Coffi a succédé au secrétariat à Sylvie Aineto, qui a souhaité mettre fin à ses fonctions pour porter un projet économique. Deux nouveaux agents sont venus renforcer

l'équipe à l'automne : Mélina Choupin, chargée de Natura 2000 sur 4 grottes à chauves-souris et de la Trame Verte et Bleue, puis Séverine Blanc, chargée de l'inventaire des activités et de la Marque Parc sur les prestations touristiques. Ceci porte désormais

l'équipe du SMPNR à 14 agents fin 2010, y compris l'emploi partagé avec l'Office National des Forêts.

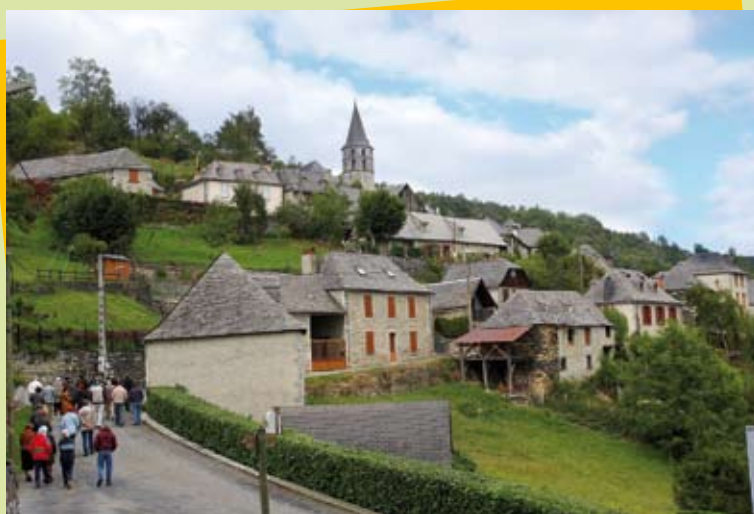
Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin

Communiquer pour aider à mieux agir Réf. Charte Article 4.1

Les premières Portes-ouvertes du Parc naturel régional

Un an après son inauguration, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a proposé le 25 septembre ses premières « Portes ouvertes sur le Parc ! ». Cette journée a offert à tous un éclairage sur l'activité du PNR et sur quelques uns des projets qu'il a aidés ou permis de réaliser : visites de cabanes restaurées à Bonac-Irazein et de lavoirs restaurés à Gestières et Siguer, des réalisations de l'éco-école de Soulan, de la ferme d'Icart, du marché de Prayols, des toitures en ardoises de Galey, des espaces publics sans pesticide de Seix, et rencontre des producteurs fermiers à Galey. Plusieurs centaines de personnes ont participé à cette journée.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège



Sortie « Ardoises » à Galey

Relations avec la presse

Les relations avec la presse se sont poursuivies (conférences et communiqués de presse, interviews, informations, etc.) : la Dépêche, la Gazette Ariégeoise, AriègeNews, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Radio Transparence, Radio Couserans, Radio Oxygène,

Radio Montalieu, La Locale à Saint-Girons... 4 conférences de presse ont été organisées. Pas moins de 260 articles ont eu pour objet le Syndicat mixte et les actions qu'il met en œuvre. Plus de 25 articles se sont fait l'écho des animations proposées par Pyrénées

Partagées, tandis que le Carrefour Climat, les Rendez-vous des cimes, le programme « Flore d'Ariège, florilège » ont fait l'objet d'une quinzaine d'articles chacun.

Contacts : Céline Arilla, Valérie Coffi, Matthieu Cruège

La « Lettre aux partenaires »

Trois numéros de la « Lettre aux partenaires » sont parus en 2010. Au printemps, le n°10 a donné un coup de projecteur sur les circuits courts et les actions menées par le SMPNR pour favoriser le « produire et consommer local ». Le 11^{ème} numéro, à l'été, a eu pour thématique « Le PNR, acteur de la biodiversité ». Enfin, la 12^{ème} Lettre a relaté les actions menées dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) du PNR et a annoncé la tenue du premier « Carrefour Climat ». Ce dernier numéro était accompagné de la première Lettre du Conseil Scientifique ayant pour objet l'étang de Lers. La « Lettre » est éditée à 7500 exemplaires, et est diffusée de manière ciblée sur la base du fichier contacts du Syndicat mixte ainsi que par dépôt dans les principaux lieux d'accueil du public.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège





Le dépliant-carte du PNR

Un dépliant-carte du Parc a été réalisé en vue de donner aux touristes, visiteurs et habitants des informations sur le PNR (communes, points de vue remarquables, villages remarquables, informations pratiques) et de les inciter à poursuivre la découverte avec les offices de tourisme. Dénommée « Une autre vie s'invente ici » et reprenant le slogan commun aux PNR, cette carte a été conçue avec le concours des offices de tourisme du Parc, qui se chargent également de sa diffusion. Editée à 10 000 exemplaires, elle est disponible sur le site internet du Parc et dans les mairies.

Contact : Céline Arilla

La signalisation routière du PNR implantée

2010 a permis au SMPNR de commencer à « marquer » son territoire. Au début de l'été, les premiers panneaux de signalétique routière indiquant les entrées du PNR ont été implantés sur les principaux axes routiers départementaux, avec l'accord et le soutien technique du Conseil Général de l'Ariège et le soutien financier du Conseil Régional Midi-Pyrénées et de l'Etat. De leur côté, les communes du Parc ont installé les 288 panneaux de signalétique routière les signalant à raison de 2 à 5 panneaux par commune.

Enfin, les démarches nécessaires à l'implantation de panneaux de signalétique indiquant la présence du Parc sur les autoroutes A66 (Toulouse-Andorre) et A64 (Toulouse-Bayonne) ont été entreprises auprès des gestionnaires. Un premier repérage avec les services techniques a permis de déterminer des possibilités de lieux d'implantation et de définir les prochaines étapes à mettre en œuvre pour la finalisation du projet.

Contact : Céline Arilla



Panneau sur la RD 117

Un site Internet renouvelé

Le nouveau site Internet du PNR a été mis en ligne le 22 janvier.

En 2010, il a accueilli 24 700 visiteurs soit une augmentation d'un tiers par rapport à 2009. 116 500 pages ont été téléchargées (soit 40 % de plus qu'en 2009). En moyenne, un visiteur passe 3 minutes et demie sur le site, ce qui est un temps considéré comme élevé, et visite 5 pages. L'augmentation constatée depuis la création du site en mars 2006 s'est

poursuivie en 2010.

Le site est très régulièrement mis à jour et complété par les services techniques du SM-PNR, en particulier la page « actu ».

Les pages les plus consultées sont dans l'ordre décroissant : la page d'accueil avec les actualités, le plan de parc interactif (10 000 visites) et la page « découvrir le Parc ».

8 000 documents ont été téléchargés, en particulier le programme d'animations 2010,

l'organigramme de l'équipe technique et la fiche de poste pour l'inventaire des activités. Les sites de la Fédération nationale des PNR et d'AriègeNews sont ceux qui ont amené le plus de visiteurs sur celui du PNR.

700 personnes sont inscrites pour recevoir la newsletter du Parc qui les informe de l'actualité et des animations environ une fois tous les 15 jours.

Contacts : Valérie Coffi, Sophie Séjalon

Interventions et présentations

Des interventions sur le PNR ont été réalisées devant des groupes d'élèves divers : groupes de BTS ou d'étudiants étrangers (Espagne) en voyages d'études dans le Parc, LEP Camel à St Giron, Lycée Agricole de Pamiers, cursus universitaire de Foix, etc. Le SMPNR a également participé aux journées « jeunes consommateurs » organisées par l'ADEIC 09 (Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur), auprès de publics scolaires, du CP à la terminale. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, il a assuré des interventions sur la thématique des produits locaux, des produits de qualité et de la consommation locale auprès de 14

classes, soient 200 écoliers, collégiens ou lycéens.

A la demande, le Syndicat mixte est intervenu à de nombreuses reprises pour présenter le PNR dans ses différentes dimensions : à la Maison des Pyrénées à Toulouse à l'occasion de la Semaine de l'Ariège organisée par l'ADT, à l'Assemblée Générale de la SAFER à Montels, à l'Assemblée Générale de l'AMOPA à Foix, lors des Journées du Patrimoine à Prat-Bonrepau, lors d'une réunion d'information à Antras, participation au club Développement Durable de la CCI.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Julien Viaud

Le réseau des «Eco-Ecoles» du Parc s'étoffe

Le Syndicat mixte et l'ANA-CPIE de l'Ariège ont poursuivi la mise en place de la démarche collective « Eco-Ecole ». Pour étendre le réseau, le Syndicat mixte a renouvelé une demande de financements auprès de la Région Midi-Pyrénées et de l'Europe pour la période 2010-2012. Outre les écoles déjà engagées dans la démarche (Le Mas-d'Azil, Lescure, Boussenac, Alzen, Soulan, Saint-Girons (3 écoles primaires), LEP de Ferrières), dont 7 ont obtenu le label, de nouvelles écoles se sont portées candidates pour la période 2010-2011, portant à 15 le nombre d'établissements engagés. Au total, plus de 500 élèves ont été sensibilisés à la préservation de l'environnement. Le SMPNR a animé les premières réunions des comités de pilotage des écoles, avant que l'ANA-CPIE ne prenne le relais de l'animation.

Contact : Céline Arilla

Réalisation de formations

Cette année encore, les services du SMPNR ont été largement sollicités pour intervenir en formations d'acteurs locaux et/ou de partenaires. Ainsi, ils sont intervenus pour former des agents de l'Etat à l'aménagement durable en matière d'urbanisme ; des professeurs des écoles à la lecture des paysages, au Montcalibert à Montjoie ; les prestataires touristiques du Massatois sur la faune et la flore emblématiques du Parc et l'activité du SMPNR dans le domaine touristique ; les prestataires des gîtes sur la faune et la flore emblématiques du Parc ainsi que l'action du PNR en matière de biodiversité et de développement touristique.

Le SMPNR a également été sollicité pour participer à des conférences. Ainsi, il a présenté la flore et les habitats du PNR à l'occasion de la manifestation « Science en fête » organisée par Pyrène Sciences au Mas-d'Azil.

Contacts : William Arial, Céline Arilla, Sophie Séjalon

Une politique « Education au territoire » en devenir

Poursuivant la réflexion pour définir sa politique Education à l'Environnement, au développement durable et au territoire (EEDDT) avec ses partenaires, le SMPNR a mobilisé son équipe technique pour un séminaire interne qui s'est déroulé « Aux Pays des Traces », à Saint-Lizier. Animé par la LPO,

pour le réseau Education Pyrénées Vivantes et les « Territoires Educatifs », il a permis la construction d'une culture EEDDT commune à toute l'équipe technique ainsi qu'une réflexion sur les valeurs, les priorités en matière d'EEDDT et les méthodes d'actions en ce domaine, au regard des objectifs de la

Charte et des missions engagées.

Une convention est en cours de finalisation pour la poursuite de cette réflexion avec les partenaires pré-cités et les divers autres intervenants.

Contact : Céline Arilla

Un parcours éducatif pour les collégiens de Saint-Girons

Le SMPNR s'est associé au collège de Saint-Girons et à la LPO réseau Education Pyrénées Vivantes pour une opération expérimentale de « Parcours éducatif ». L'objectif est de proposer aux élèves un parcours, afin qu'ils acquièrent, pendant les 4 années de collège,

une connaissance de leur territoire ainsi qu'une sensibilisation à sa gestion et à sa protection. Cette action pédagogique privilégiera une approche locale, concrète, participative et citoyenne. Elle fera également de Saint-Girons une commune pilote en matière

d'éducation à l'environnement : après avoir fait leur scolarité dans une « Eco-école », les enfants de Saint-Girons pourront poursuivre leur parcours éducatif EEDDT au collège.

Contact : Céline Arilla

Refuges gardés de montagne

Afin de valoriser les refuges gardés de montagne et leurs sentiers d'accès, en tant que lieux de découverte et d'interprétation des patrimoines montagnards des Pyrénées Ariégeoises, le SMPNR réalise des livrets pour les refuges des Estagnous, de l'étang d'Araing, du Pinet, de Bassiès et de l'Etang Fourcat. Chacun des cinq livrets s'appuiera sur une approche d'interprétation. Il sera composé d'une partie commune décrivant le travail des gardiens et les autres métiers de la montagne ainsi que la vie en refuge, et d'une partie spécifique qui révélera de manière originale ce que les lieux peuvent nous raconter, et la relation qu'ils ont eue, ont ou auront avec les Hommes.

En 2010, le recueil des attentes et perceptions des gardiens concernés a été réalisé, ainsi que le dossier de financement et les repérages in situ. En 2011, deux livrets seront disponibles dès la période estivale. Les trois derniers livrets seront finalisés en fin d'année. Un projet qui se met en place en partenariat avec l'ONF, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, la DREAL, l'AGREPY (Association des gardiens de refuge des Pyrénées), l'ADT d'Ariège et la LPO qui mobilise le réseau Education Pyrénées Vivantes.



Refuge du Pinet



Refuge de l'étang Fourcat

70 animations pour Pyrénées Partagées 2010

Les sorties ou animations découverte, organisées en concertation avec les différents partenaires locaux, sont pour le Syndicat mixte une bonne occasion de restituer le résultat de ses travaux et partenariats directement au public. La brochure papier Pyrénées Partagées a ainsi rassemblé cette année près de 70 animations, dont une trentaine d'animations organisées par 15 des partenaires du SMPNR.

[Retour sur quelques animations :](#)

Animations patrimoine bâti

Devant le succès des balades « patrimoine de villages » organisées les années passées, le SMPNR et le CAUE de l'Ariège ont organisé 4 nouvelles sorties, le 20 juin à Mercenac et Galey et le 18 septembre à Montoulieu et Saurat.

Grâce au concours des communes qui ont assuré la diffusion des cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de chaque foyer, ces 4 animations ont permis de sensibiliser au total plus de 180 personnes à la préservation de l'identité architecturale de nos villages.



Sortie animation patrimoine

Programme d'animations Flore d'Ariège florilège

A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, le SMPNR a proposé un programme de 8 animations portant au Mas d'Azil sur les plantes des moissons, au golf d'Unjat sur les richesses naturalistes, à Cadarcet sur les zones humides, sur les vertus des plantes sauvages et leurs usages (2 sorties), à Cazavet sur l'entretien des haies, et enfin au pied du Mont-Valier sur la faune et la flore (2 sorties). L'exposition « Flors » réalisée par le Conservatoire botanique a été accueillie durant tout le mois de juillet à la ferme d'Icart à Montels. Ce programme a permis d'initier une centaine de personnes à la reconnaissance des espèces, à leurs vertus, leurs exigences en termes d'écologie, d'entretien...



Sortie flore

Sortie et conférence sur l'histoire des paysages

Le 3 avril, Jean-Paul Métaillé, directeur du laboratoire GEODE et membre du Conseil scientifique du PNR, et l'association Brassac'tivités ont proposé une animation sur l'histoire du pastoralisme sur les montagnes de Brassac suivie d'une conférence en soirée. Cette animation a mobilisé environ 120 personnes en montagne et à la conférence.

Les Rendez-vous des cimes, dans les refuges

170 personnes ont participé aux animations proposées dans les 8 refuges de montagne ariégeois participants, dont les cinq du PNR. Les troisièmes Rendez-vous des cimes ont été organisés en partenariat avec la LPO, pour le réseau Education Pyrénées Vivantes, l'Association des Gardiens de Refuges des Pyrénées et l'Agence Départementale du Tourisme de l'Ariège. Cofinancée par le Syndicat mixte, la manifestation sera reconduite en 2011.

Contacts : William Arial, Audrey Duraud, Sophie Séjalon



Sortie Histoire des paysages

L'association des Amis du Parc

Association d'habitants et d'usagers et partenaire du Syndicat mixte, elle a été créée le 12 janvier 2007. Elle favorise et accompagne sur le terrain toute action susceptible de permettre la promotion du territoire, elle œuvre aux côtés des organismes de gestion institutionnels à la préservation de l'environnement et du patrimoine et concourt à l'élaboration, à l'animation et au développement des activités économiques, culturelles, sportives, socio-éducatives et environnementales dans le Parc.

L'association en 2010, c'est l'organisation, dans le cadre du programme Pyrénées Partagées, de 15 animations (balades gourmandes, géologie, visite d'estives, plantes comestibles, stage initiation pierre sèche...). C'est également la participation aux côtés du Syndicat mixte à plusieurs manifestations : Carrefour Climat, rendez-vous des 3 Parcs pyrénéens à Llagone, comité territorial de pilotage, congrès des Parcs à Reims, réunions du Syndicat mixte...

En 2010, l'association a finalisé la création d'un nouveau site internet (www.amis-pnr-ariège.net), et la publication d'un journal semestriel (l'écho des amis). Enfin, l'association a adhéré à la confédération des amis des Parcs naturels régionaux.

Adhérer à l'association, c'est une façon de participer dans un esprit de citoyenneté à la vie de notre territoire, c'est relayer les élus du Parc, soutenir et expliciter leurs actions concernant les dossiers en cours (plans d'actions), c'est participer et s'investir dans l'organisation d'animations favorisant la découverte et le développement des Pyrénées Ariégeoises, c'est participer en temps qu'acteur à la restauration et à la valorisation du petit patrimoine bâti (constructions en pierres sèches).

Le Syndicat mixte s'est attaché à faciliter et épauler le fonctionnement et l'activité de l'association ; une convention entre les deux structures a été reconduite en 2010 afin de préciser les modalités de collaboration et de soutien (logistique et financier) apporté par le SMPNR.

Restauration de l'orri de la Trincade

Les montagnards habitués à fréquenter les estives de la Devèze avaient pu constater depuis quelques années la dégradation progressive de cette cabane au pied du Pech de Therme et idéalement située sur la boucle de la Pastorale en Barguillère. Il fallait agir rapidement pour sauvegarder cet ouvrage qui menaçait de s'écrouler. C'est dans le cadre du programme Pyrénées Partagées et à l'occasion des journées du patrimoine que l'association des amis du PNR a organisé, pour la première fois, un stage de deux jours d'initiation aux techniques de construction en pierres sèches avec l'objectif de restaurer cet orri.

Encadré par Bruno Lemoine, le groupe a consacré la première journée à la sécurisation du site et à la démolition des parties endommagées ou fragilisées. En fin d'après-midi, animateur et stagiaires se sont retrouvés au gîte de Légrillou autour d'un verre avant de partager le repas préparé par les Amis du parc. Le lendemain matin, c'est sous un beau soleil que le groupe a rejoint le chantier, bien déterminé à aller jusqu'au bout de cette restauration : mission accomplie.

Cette cabane d'altitude peut désormais servir à tous les usagers de la montagne. Souhaitons-lui longue vie et espérons que tous les futurs utilisateurs sauront en prendre soin et la respecter.

Deux jours de stage qui auront permis à ces bénévoles de faire connaissance avec un savoir-faire que nos anciens maîtrisaient parfaitement, mais également l'occasion pour eux de s'approprier quelques techniques de base qui leur permettront dorénavant d'être des acteurs de la sauvegarde à la fois de nos paysages et de notre patrimoine culturel.

Contact : Céline Arilla



Le site

Le blog



Le journal



La Charte du Parc reconnue Agenda 21

Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est vu remettre au printemps à Paris la reconnaissance Agenda 21, par le ministre de l'Ecologie. Avec moins d'un an d'existence, le tout jeune Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises a ainsi été distingué au titre de la stratégie nationale de développement durable. Cette reconnaissance a mis en lumière le contenu de la Charte du Parc et la démarche participative, très ouverte, qui a gouverné à son élaboration. Elle met également en exergue le plan d'actions du Parc naturel régional.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon



Des recommandations et des formations pour l'entretien des espaces verts

Sur demande de la commission Gestion de l'Espace et des Patrimoines, un cahier de recommandations pour entrer dans une démarche éco-responsable en matière d'entretien des espaces verts a été élaboré à l'intention du personnel communal ou de prestataires privés. Ce cahier est composé

de trois volets : recommandations pour entrer dans une démarche « zéro phyto », recommandations pour la taille des végétaux, recommandations pour l'entretien des dépendances routières. Il sera publié en 2011 et envoyé à l'ensemble des collectivités du PNR. Deux journées de formations autour

du développement durable en direction des agents de collectivités ont été réalisées en partenariat avec le CNFPT sur les thématiques : « Bien choisir les essences à planter » et « Encourager la taille douce des végétaux ». Elles ont mobilisé 17 agents de collectivités.

Contacts : Luce Rameil, Sophie Séjalon

Mettre en œuvre au sein du Parc le principe d'amélioration continue du développement durable Réf. Charte Article 4.4

L'évaluation se met en place

L'équipe technique du SMPNR prépare la mise en place du logiciel EVA, créé sur commande de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux. Il permet l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte.

Afin d'utiliser au mieux ce logiciel, l'équipe technique a organisé le découpage de la Charte en projets – actions – phases. Chaque projet, chaque action est ainsi étudié sous l'angle : « L'objectif fixé par la Charte est-il atteint ? ».

Afin d'affiner l'analyse, l'équipe technique a défini des indicateurs pour chaque projet et chaque action. 2011 sera l'année de la mise en place opérationnelle du logiciel EVA.

Contacts : Camille Jaudin, Sophie Séjalon

Créer la Maison du Parc Réf. Charte Article 4.5

Le siège administratif du Syndicat mixte à La ferme d'Icart à Montels

Le Comité Syndical du SMPNR ayant décidé, en décembre 2009, d'installer son siège administratif à La ferme d'Icart à Montels, l'année 2010 a été consacrée à concrétiser le dossier. Sur le plan financier tout d'abord, le projet a été préparé en vue d'un examen dans le cadre de la convention territoriale ; sur le plan technique et administratif ensuite, avec deux consultations successives qui ont porté avant l'été sur la maîtrise d'œuvre du chantier, et à l'automne sur les 6 lots de travaux. Les ordres ayant été signés courant octobre, le chantier

a été engagé fin d'automne en vue d'une livraison dans le courant de l'hiver.

Le Syndicat mixte s'est également attaché à faire découvrir ce lieu qui a bénéficié d'une rénovation exemplaire. Au total, près de 150 personnes ont effectué une visite guidée de La ferme d'Icart : délégués du PNR, élus du Haut-Languedoc, Université d'été du développement local, participants aux Portes-ouvertes du SMPNR, élèves de licence professionnelle de Foix et de 3^{ème} de Pamiers, Union régionale des CAUE, élus régionaux et nationaux, tech-

niciciens de collectivités territoriales, d'entreprises, d'associations et de services de l'Etat. Parallèlement à la dimension « siège administratif », le Syndicat mixte a lancé les réflexions en vue de créer, à terme, la Maison du Parc dans ses fonctions d'accueil et d'information du public. Il a pour cela pris l'attache de l'ADEPFO afin de concevoir et mettre en place, en 2011, une formation-action qui permette d'associer à la réflexion les gestionnaires et responsables des sites d'accueil du public du PNR.

Contacts : Matthieu Cruège, Elodie Roulier



La ferme d'Icart

Pratiques éco-responsables

Dans un souci de développement durable et d'expérimentation, le Syndicat mixte applique des pratiques éco-responsables dans sa propre activité, intégrant en particulier : le choix des matériels et fournitures (papier recyclé, mobiliers, copieur en réseau, règlements des consultations...) dans le cadre des

règles relatives aux marchés publics ; la dématérialisation des supports, le plus souvent possible : documents en téléchargement, site internet, consultations par messages électroniques, rapports sur supports CD-ROM... ; la consultation systématique et le recours dès que possible aux compétences, producteurs

et savoir-faire locaux ; la veille méthodologique et la formation du personnel ; la mise en place du suivi des déchets ainsi que des critères d'achats de fournitures de bureau éco-responsables.

Contacts : Isabelle Cambus, Luce Rameil

Encourager les acteurs économiques à entrer dans une démarche de qualité territoriale

Eco-responsabilité des collectivités

La démarche Zéro pesticides engagée par la commune de Seix en 2009 a fait l'objet d'un accompagnement du SMPNR pour mettre en place un suivi des zones à entretenir par des méthodes

alternatives au désherbage chimique. Le SMPNR a également été associé à la démarche, « Centre Hospitalier Ariège Couserans 2015, un hôpital durable ». Participant aux réunions de travail du groupe projet « développement

durable », il a rédigé en concertation avec le CHAC des recommandations générales d'implantation et d'entretien des espaces verts sur le site.

Contact : Luce Rameil

« L'éco-golf » : appui à la démarche environnementale du Golf départemental

Depuis mars 2009, le SMPNR appuie le Golf club de l'Ariège pour entrer dans une démarche environnementale. Les premières actions ont été menées en 2010, suivant les préconisations issues des études naturalistes et énergétiques menées en 2009. Ainsi, la mare du golf a fait l'objet d'une restauration (curage) avec l'aide de l'ANA-CPIE de l'Ariège.

Le SMPNR a également épaulé le personnel du golf pour réaliser un plan d'entretien des espaces naturels qui corresponde au mieux aux exigences des espèces qui y vivent et aux activités du golf. Une animation naturaliste « Flore d'Ariège, florilège » a été organisée en vue de sensibiliser les golfeurs à la biodiversité présente sur le site.

Enfin, le SMPNR est intervenu aux côtés du Conseil Général pour monter un Pôle d'Excellence Rurale visant à développer son exemplarité et son image de golf écologique, et dont la labellisation pourrait intervenir en 2011.

Contacts : William Arial, Sophie Séjalon

Prendre appui sur la marque Parc

La mise en place de la « Marque Parc »

Le SMPNR peut désormais marquer des produits, savoir-faire et prestations d'accueil sous l'appellation : « Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises ». La « Marque Parc » est un outil de développement dont peuvent bénéficier des produits ou services situés dans le PNR et respectant des cahiers des charges spécifiques déclinant les valeurs du Parc (lien au territoire, environnement préservé, dimension humaine).

Conformément aux prévisions, le SMPNR a élaboré le système de gouvernance de sa marque, sa procédure d'attribution et sa stratégie de développement, sous

l'égide de sa commission Relations Extérieures et Communication.

Un document de présentation et de promotion de la « Marque Parc » a été édité en début d'année, ciblant les professionnels et les consommateurs. Diffusé auprès de tous les réseaux professionnels du Parc, il invitait également tous les professionnels intéressés à se faire connaître. Plusieurs dizaines de demandes ont été répertoriées et des projets de marquage sont actuellement en cours. Le SMPNR a obtenu en décembre l'aval de la commission nationale de la « Marque Parc », pour attribuer dès début 2011 la « Marque Parc » aux produits à base de « fruits, fleurs ou

plantes ». D'autres marquages, concernant des produits et services, seront finalisés en 2011.

Contacts : Séverine Blanc, Julien Viaud



Le Conseil Scientifique édite sa première lettre

La première publication du Conseil Scientifique, une lettre retraçant en 4 pages l'état de la connaissance sur le site de l'étang de Lers en matière de géologie, d'histoire, d'écologie ou encore d'usages, a été éditée à 8 000 exemplaires. Elle a été très appréciée et est disponible sur le site Internet du Parc et dans

les offices de tourisme.

En 2010, le Conseil Scientifique s'est réuni à quatre reprises : le 9 février, le 26 mai, le 12 octobre et le 6 décembre. Il a notamment travaillé à l'organisation des troisièmes rencontres scientifiques qui auront lieu en octobre 2011.

Il a également suivi une étude visant à qualifier les impacts de l'hydroélectricité en préparation des avis que le PNR aura à donner. En outre, il a été sollicité pour la première fois pour émettre un avis sur le classement des cours d'eau.

Contact : Sophie Séjalon

Maintenir des paysages vivants et identitaires *Réf. Charte Article 7.1*

Chartes architecturales, urbanistiques et paysagères

Un fascicule « Découverte et restauration du patrimoine bâti en vallée de la Barguillère, Prayols et Montoulieu » a été réalisé par le CAUE, dans la continuité des actions engagées les années précédentes. S'adressant aux habitants de la vallée qui souhaitent restaurer leur habitation en respectant au mieux son identité, il est disponible dans les mairies de la vallée, ainsi que sur les sites Internet du PNR et du CAUE.

Une sortie visant à faire connaître ce guide et les principes et préconisations de la Charte architecturale et paysagère a été organisée en septembre à Montoulieu en partenariat avec le CAUE et la commune. Elle a rassemblé plus de 50 personnes.

Le SMPNR a également participé aux diverses réunions concernant la Charte Architecturale et Paysagère du Pays des portes d'Ariège.

Dans ce cadre, le SMPNR s'attache à être attentif aux divers enjeux qui le préoccupent notamment ceux concernant la qualité des entrées de bourg, le patrimoine architectural, le maintien des formes urbaines... Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle concerne le territoire de l'Arize, engagé dans une démarche de PLU intercommunal

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Valorisation de l'observatoire photographique des paysages

Le SMPNR et la Mairie de Goulier ont accueilli, le 30 mars, le réseau paysage de Midi-Pyrénées animé par la DREAL, et composé de techniciens de collectivités et de services de l'Etat

travaillant de près ou de loin sur le paysage. Cette journée était consacrée au thème des observatoires de paysages. Elle s'est tenue dans le PNR, et plus précisément à Goulier,

pour valoriser la réalisation, par le laboratoire GEODE, de l'observatoire des paysages du PNR et d'une exposition sur l'évolution des paysages du Vicdessos. *Contact : Sophie Séjalon*

Le fonds d'aide pour la résorption des points noirs paysagers opérant

La Charte du PNR fait de la résorption des points noirs paysagers un objectif phare. Depuis novembre 2009, le Syndicat mixte met en œuvre un fonds d'aide à la résorption de points noirs paysagers, grâce au

concours financier de la Région. En 2010, 21 communes ont fait appel aux services du Syndicat mixte pour bénéficier de ce fonds d'aide, pour un total de 144 projets. 20 visites sur site ont été faites avec le SICTOM du

Couserans et 90 fiches de recommandations ont été faites par l'équipe technique du SMPNR.

Contact : Audrey Duraud

Réouverture paysagère

Le SMPNR a participé à l'automne à une réunion avec les élus des communes de Sem, Goulier et Lercoul, afin de réfléchir aux pos-

sibilités de réouverture paysagère autour des bourgs-centres de ces trois communes. Des recherches bibliographiques ont été effec-

tuées afin d'enrichir la réflexion en vue d'une mise en œuvre d'actions à compter de 2011. *Contact : Elodie Roulier*

L'affichage publicitaire diagnostiqué

En collaboration avec la DREAL, un diagnostic de l'affichage publicitaire a été réalisé le long des axes routiers majeurs du PNR. Au total, ce sont 317 dispositifs publicitaires illégaux qui ont été recensés : 172 publicités et 145 pré-enseignes.

Certaines communes ont déjà commencé à agir pour supprimer les dispositifs illégaux. L'Etat est également intervenu sur quelques sites à forte concentration de panneaux. Divers documents de présentation et d'information sur le sujet ont été réalisés fin 2010 :

une fiche « La transcription de la Charte dans... » dédiée à la signalétique et la publicité, et un numéro de la « Lettre aux partenaires » portant sur la publicité. Les deux documents paraîtront début 2011.

Contact : Sophie Séjalon

Un projet interparcs pyrénéens sur les entrées de bourg



Dans le cadre de leur convention, les SMPNR des Pyrénées Catalanes et Pyrénées Ariégeoises ainsi que le Parc national des Pyrénées se sont associés pour travailler sur le thème des paysages. Un dossier technique et financier a été déposé auprès du Commissariat de Massif et des Régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon pour un double projet. Il prévoit une étude paysagère sur les entrées de bourg visant à analyser les enjeux paysagers sur 20 à 30 entrées par Parc et à réaliser un cahier de recommandations à l'intention des élus. Un observatoire pyrénéen des paysages est également prévu, dont l'objectif est de mettre en ligne sur une plateforme internet commune les observatoires de paysages des 3 Parcs. L'action se concrétisera à partir de 2011.

Contact : Sophie Séjalon

Préserver et valoriser le patrimoine naturel Réf. Charte Article 7.2

L'inventaire des zones humides se poursuit

L'inventaire des zones humides par prospection de terrain a débuté dès le mois de mars et s'est prolongé tout l'été. Le planning prévisionnel a été respecté : 450 km² du Parc ont été prospectés sur le terrain, soit plus de la

moitié de la surface à couvrir (886 km²) sur deux ans. Au total, un peu plus de 500 zones humides ont été recensées, décrites sur fiches et cartographiées dans le Système d'Information Géographique du SMPNR.

Deux réunions avec les agents de l'Office National des Forêts ont par ailleurs été organisées afin de les associer à l'inventaire dans les massifs domaniaux du Parc.

Contact : William Arial

La conservation des plantes messicoles

Le SMPNR a renouvelé sa participation au plan régional d'actions en faveur des plantes messicoles, plantes associées aux cultures. Il a réalisé des inventaires dans les parcelles agricoles et des enquêtes auprès des agriculteurs. Dans le cadre de l'estivale « Flore d'Ariège, florilège », une animation de sensibilisation auprès des agriculteurs a été menée au mois de mai avec les partenaires du plan régional : Chambre d'Agriculture, ANA, Fédération des chasseurs et association Solagro.

Une culture expérimentale « favorable aux plantes messicoles » a été implantée à l'automne sur une parcelle en friche d'un demi hectare au Mas-d'Azil, pour laquelle une convention a été signée entre les propriétaires, l'exploitant agricole et le SMPNR.

Contact : William Arial

« Casseur d'os en Biros »

A l'occasion des Transhumances à Sentein, le Syndicat mixte a diffusé un livret de sensibilisation à la présence des grands rapaces, dont l'objectif est de valoriser le lien entre l'activité pastorale et la biodiversité. « Casseur d'os en Biros » a été réalisé à la demande de l'association Transhumance en Biros, en partenariat avec la LPO pour le réseau Education Pyrénées Vivantes.

Contacts : Céline Arilla, Sophie Séjalon

Un plan d'actions sur les espaces naturels du Plan de Parc

L'objectif de ce plan d'actions est de maintenir dans un bon état de conservation les milieux naturels remarquables identifiés dans le Plan de Parc, en promouvant des actions expérimentales en partenariat avec les acteurs

locaux. Pour ce faire, il est prévu de réaliser un état des lieux et de définir des mesures de gestion adaptées, en lien notamment avec le Conservatoire Départemental des Espaces Naturels de l'Ariège (ANA-CDENA). Un dos-

sier technique et financier a été déposé à l'automne auprès de la Région et de l'Europe afin de financer l'élaboration de ces plans de gestion. L'action se concrétisera à partir de 2011. *Contacts : William Arial, Sophie Séjalon*

Des diagnostics « biodiversité » dans 7 prairies du PNR



Castillon-en-Couserans

Des diagnostics « biodiversité » ont été menés en juin par le SMPNR et la Chambre d'agriculture dans 7 prairies naturelles du PNR. Les 6 agriculteurs volontaires ont été invités à décrire les pratiques agricoles mises en œuvre sur les parcelles concernées (type d'exploitation, périodes de fauche et/ou de pâturage, apports de fumier...). Cette action vise à mieux connaître la diversité floristique des prairies naturelles et leur valeur agronomique associée, en vue d'organiser dès 2011 le premier concours agricole des « prairies fleuries » dans le Parc.

Contact : William Arial

La trame verte et bleue

Les quatre SMPNR de Midi-Pyrénées se sont associés pour travailler ensemble sur les trames vertes et bleues. Il s'agit « d'infrastructures » écologiques permettant le déplacement des espèces ; l'exemple le plus connu est celui des haies champêtres, « infrastructures » linéaires permettant le déplacement des espèces forestières pour leur recherche de nourriture, leur reproduction...

Grâce à la contribution technique et financière de l'Agence Régionale Pour l'Environnement, une étude de faisabilité pour la réalisation d'une carte d'occupation du sol commune aux 4 PNR a été réalisée. Cette cartographie à une échelle précise (1/25000 minimum) est en effet un préalable indispensable à l'identification des trames vertes et bleues.

Sur la base de cette étude, les 4 SMPNR de Midi-Pyrénées ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat et du FEDER pour la réalisation de la cartographie en 2011.

Contacts : William Arial, Mélina Choupin, Sophie Séjalon



Panoramique depuis la chapelle d'Alzen

Natura 2000 sur 4 grottes du PNR

Un document d'objectifs (DOCOB) doit être réalisé pour les 4 grottes à chauves-souris classées en sites Natura 2000 sur le PNR : la grotte de Tourtouse, la grotte de Malarnaud à Montseron, la grotte du Ker de Massat et la grotte d'Aliou à Cazavet. Ces 4 sites sont les seuls sites Natura 2000 du Parc à ne pas avoir de DOCOB.

Le 20 janvier, Madame la Sous-Préfète de Saint-Girons a organisé une réunion rassemblant élus des communes et communautés de communes concernées et le SMPNR, au terme de laquelle le Syndicat mixte a été désigné maître d'ouvrage de l'élaboration du



Grand-Murin

document d'objectifs.

2010 fut donc consacrée au montage du dossier : élaboration du dossier de subvention et de l'appel d'offre pour la réalisation

des études naturalistes. C'est l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) qui réalisera les inventaires faune sur ces sites ; le PNR réalisera en interne la cartographie des habitats naturels.

Mélina Choupin, recrutée en septembre, est chargée, entre autres, de l'élaboration du document d'objectifs. Le dernier trimestre a permis de prendre contact avec les acteurs locaux et de commencer le travail d'état des lieux, étape préalable indispensable à l'identification des enjeux. Le Docob doit être finalisé au premier trimestre 2012.

Contacts : Mélina Choupin, Sophie Séjalon

Bouquetin des Pyrénées

Le Syndicat mixte a continué à poser les termes de son implication dans un futur programme visant à la réintroduction du bouquetin des Pyrénées dans les Pyrénées

Ariégeoises, en lien avec des partenaires multiples : Conseils Général et Régional, Fédération des Chasseurs, Amis du Parc, parcs pyrénéens..., en prenant appui sur les diffé-

rentes expériences, notamment celle du PNR de Chartreuse. Son plan d'actions sera opérant à compter de 2011.

Contact : Mélina Choupin, Matthieu Cruège

Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants

Réf. Charte Article 7.3

Effluents de fromageries

Le SMPNR a continué l'accompagnement de la fromagerie du Cabrioulet à Loubières pour l'aider à régler son problème de pollution organique due au rejet de lactosérum. Les partenaires techniques accompagnant cette expérimentation sont : l'ARPE Midi-Pyrénées,

l'ADEME Midi-Pyrénées, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Association des fromagers fermiers et artisanaux des Pyrénées, Midi-Pyrénées Innovation, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, la DDT de l'Ariège. Le suivi du système de traitement du lactosérum sur tu-

mulus de compost expérimenté depuis 2009 est assuré par l'Institut de l'Elevage et a été prolongé jusqu'à juin 2011.

Contact : Luce Rameil

Sensibilisation à la ressource en eau

Le SMPNR a été sollicité par des structures ou communes pour participer à des manifestations en relation avec l'eau et sa préservation. L'Office du Tourisme de Saint-Girons lui a proposé de tenir un stand lors de la journée

mondiale de l'eau le 20 mars. Le SMPNR était présent au Salon du jardin et des plaisirs de la nature, organisé par la SARL Trois Quart Elles à Castelnau-Durban le 30 mai, avec l'exposition « Jardins de trottoir : un autre regard

sur les mauvaises herbes » empruntée à l'association « L'Ortie ». Les Charmes d'Aunac à Montjoie ont proposé le 6 juin des Rendez-vous au jardin auxquels le SMPNR a également participé. Contact : Luce Rameil

Le fonds « Ardoises »

Ce fonds d'aide, mis en place depuis 1999 par le Pays Couserans et transféré par convention en 2009 au SMPNR, vise à financer le surcoût de la pose et d'usage d'ardoises traditionnelles à pureau dégressif par rapport aux ardoises calibrées. Il peut être sollicité par les collectivités et les propriétaires privés. L'objectif est de conserver le savoir-faire sur le territoire et de préserver les paysages de villages de montagne.

Depuis début 2009, les services du PNR coordonnent en partenariat avec le CAUE, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la DDT et le STAP, la mise en œuvre de ce fonds d'aide, grâce au concours financier de la Région, du Conseil Général et des communautés de communes des cantons d'Oust et de Castillon.

Durant l'année, 17 dossiers ont été déposés

et 8 toitures ont été réhabilitées. Les services se sont également mobilisés pour répondre aux nombreuses questions des particuliers sur les modalités de la mise en œuvre de ce dispositif.

Suite à l'évaluation économique de l'opération réalisée par le SMPNR en 2009, le CAUE a mandaté une stagiaire pour la réalisation de l'étude de l'impact paysager de l'opération ardoise dans le Couserans, depuis sa création.

Le SMPNR a collaboré avec le CAUE afin de pouvoir utiliser cette étude dans le cadre de l'extension du dispositif aux communes du Parc, et a déposé, en convention territoriale, en février puis en septembre, le projet « Fonds de soutien aux couvertures en ardoises traditionnelles des Pyrénées Ariégeoises 2011-2013 ».

Cette nouvelle version du dispositif propose de prolonger et de faire évoluer l'opération sur un certain nombre d'aspects : augmentation du plafond de surface de toiture éligible (jusqu'à 120 m²), extension du dispositif aux communes du PNR dont les couvertures sont traditionnellement en ardoises, révision de la maîtrise d'ouvrage et simplification du déroulé d'instruction des dossiers, communication sur l'opération.

Les communautés de communes du Castillon-nais, du canton d'Oust et du Pays d'Auzat-Vicdessos ainsi que les communes de Moulis, Soulan, Saurat, Quié, Siguer et Génat ont accepté d'intégrer ce dispositif et de prendre en charge une partie des cofinancements.

Le fonds sera opérant à partir de 2011.

Contact : Audrey Duraud

Le fonds de restauration du patrimoine bâti

Le Syndicat mixte a poursuivi son action pour aider les projets de restauration du petit patrimoine bâti. Durant l'année, le Syndicat mixte s'est de nouveau mobilisé, en partenariat avec le CAUE, pour la mise en œuvre opérationnelle de ce fonds en assurant notamment le lien entre les porteurs de projets de restauration et la Région.

6 communes ont souhaité bénéficier en 2010 de ce fonds d'aide, en plus des 36 communes ayant fait appel aux services du SMPNR et du CAUE depuis 2008. Au total, 160 édifices ont fait l'objet de recommandations du CAUE. Le SMPNR a effectué avec le CAUE les visites intermédiaires de chantier pour 21 communes soit 31 édifices et effectué les réceptions de travaux pour 23 d'entre eux situés à Aleu, Allières, Biert, Galey, Mauvezin de Prat, Montesquieu-Avantès, Rivèrenert, Saint-Girons, Saint-Lary, Seix et Vernajoul. Au 31 décembre 2010, ce sont 38 édifices en tout qui ont bénéficié de ce fonds propre au PNR.

Contact : Audrey Duraud



Avant



Après

Les rendez-vous de l'éco-construction « Habiter écologique, habiter économique »

Le dernier rendez-vous du cycle de six « Rendez-vous de l'éco-construction : Habiter écologique, habiter économique » (Cf bilan 2009 p.16) organisés par le Syndicat mixte s'est

déroulé le 14 janvier à Lasserre. Cette conférence destinée au grand public était animée par le Syndicat mixte pour la présentation des grands principes et enjeux de l'éco-cons-

truction et par Gilbert Romeu, architecte spécialisé dans la construction bois.

Contact : Audrey Duraud

Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires *Réf. Charte Article 8.1*

Accompagnement des apiculteurs des Pyrénées Ariégeoises

Face au constat de très fortes mortalités d'abeilles depuis plusieurs années, un collectif d'apiculteurs s'est rapproché du SMPNR et a travaillé, en partenariat avec l'ADAM (Association de Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées), à l'élaboration d'un projet de soutien à l'apiculture dans le Parc.

Ce projet, mettant en avant 3 grands axes (aides directes au maintien du cheptel, acquisition et diffusion de connaissances techniques sur les maladies et l'élevage de reines, ainsi que de données agro-environnementales pour la défense de la biodiversité), a été présenté le 10 novembre aux diffé-

rents financeurs et structures compétentes : DDT, services vétérinaires, Conseil Régional, Conseil Général, GAL Pays d'Ariège, Chambre d'Agriculture, Groupement de Défense Sanitaire Apicole. Il pourrait voir le jour à compter de 2011.

Contact : Julien Viaud

Plan de Revitalisation du Pays Couserans – Volet Agricole

Dans le cadre du Contrat de Revitalisation du Couserans, le SMPNR a été désigné comme chef de file sur le volet agricole « produits locaux ». Son rôle est de coordonner, d'animer et d'impulser, en partenariat avec les acteurs territoriaux compétents, pour la période 2010 – 2012, la mise en œuvre d'un programme d'actions partagées sur la valorisation des produits locaux. Pour cela, un comité territorial large a été mis en place.

Le principal projet de ce programme porte sur le développement de la consommation en produits locaux dans la Restauration Hors Domicile (RHD) : cantines scolaires, maisons de retraite, cuisines centrales, ...

Une enquête portant sur les pratiques d'approvisionnement en matière de restauration a été diffusée auprès de toutes les collectivités. Des entretiens avec les intendants et cuisiniers de 15 structures ont été réalisés.

D'autres actions sont prévues, telles que des « opérations exemplaires » dans les établissements volontaires (repas 100% produits locaux), des actions de sensibilisation auprès des différents publics de la RHD (élèves, parents d'élèves, retraités), des formations, des rencontres techniques et des partages d'expériences en direction des cuisiniers.

Contact : Julien Viaud

Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires *Réf. Charte Article 8.1*

Poursuivre la relance pastorale *Réf. Charte Article 8.2*

Promouvoir et accompagner une politique globale de gestion de l'espace *Réf. Charte Article 11.1*

Projet SAGECE (Système d'Anticipation et de Gestion des Conflits liés à l'Espace)

Répondant à l'appel à projet « usages et conflits d'usages autour du foncier » lancé par le « Réseau rural régional » animé par la Région Midi-Pyrénées et la DRAAF, le projet SAGECE est entièrement financé par l'Europe (FEADER), le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Région Midi-Pyrénées. Il associe les SMPNR des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc, les Chambres d'agriculture de l'Ariège et du Tarn ainsi que l'INRA. Suite à l'appel à candidatures lancé en 2009

auprès des communes du PNR, 9 communes pilotes ont été retenues parmi les 18 candidatures reçues.

La première phase du projet a été finalisée par l'INRA. Elle consistait à capitaliser les expériences menées sur d'autres territoires ainsi que les méthodes d'analyse et de résorption de conflits. Sur cette base, des entretiens ont été menés avec les élus communaux et les institutions départementales impliquées dans les questions de foncier agricole : SAFER, Fé-

dération pastorale, Conseil Général, DDT... Des diagnostics pluridisciplinaires réalisés sur les 9 communes du PNR seront livrés en mars-avril 2011, accompagnés de recommandations. Dans le même temps, les 5 membres du consortium travaillent à la réalisation d'une « grille de lecture », assortie de recommandations, sur la résolution des problématiques liées au foncier agricole en rapport avec la pression urbaine ou la déprise agricole. Contact : Elodie Roulier, Sophie Séjalon

Mieux valoriser le bois et ses filières *Réf. Charte Article 8.3*

Résorber les points de blocage sur la desserte forestière

Dans le cadre de la Charte forestière du Couserans, le SMPNR accompagne l'ONF et les communes de Lacourt, Moulis, Eycueil, Saint-Girons et le Syndicat d'Arp et Coubla pour la résorption des points de blocage sur la route qui dessert le massif de Sourroque. L'objectif

est de pouvoir descendre le bois récolté dans les forêts du massif, actuellement bloqué. Pour cela, il faut parvenir à un accord entre les communes concernées et obtenir les financements nécessaires pour la réalisation des travaux. L'année 2010 a permis de faire

avancer les réflexions, de chiffrer les travaux et de proposer une clef de répartition des investissements entre les communes. Des questions sont encore à résoudre mais les travaux pourraient avoir lieu en 2011.

Contact : Elodie Roulier

Une Charte forestière pour tout le PNR

Les chartes forestières de territoire sont des outils permettant de définir les objectifs et les coopérations locales en vue d'une valorisation durable de la ressource.

Le Pays Couserans est doté d'une Charte forestière, dont l'animation est assurée par le SMPNR depuis la signature de la convention de partenariat PNR – Pays Couserans. Pour favoriser l'émergence d'une stratégie

locale de développement forestier sur le secteur du Parc situé hors Couserans, le SMPNR va y piloter la démarche propre à l'élaboration d'une Charte forestière de territoire : diagnostic partagé, concertation, identification des enjeux et élaboration d'un programme d'actions concret.

Les moyens financiers nécessaires à cette opération ont été réunis en 2010. Elle démarrera

sur le terrain dès le début de l'année 2011. Fin 2012, l'ensemble du Parc sera ainsi couvert par une Charte forestière. Elle constituera l'outil de pilotage et de suivi de la politique forêt-bois du PNR, grâce à une gouvernance élargie.

Contact : Elodie Roulier

Un Pôle d'excellence rurale pour valoriser le bois local

Le SMPNR a piloté l'élaboration d'un projet ambitieux pour mieux valoriser le bois local, présenté en février dans le cadre de l'appel à projet national des Pôles d'Excellence Rurale financés par l'Etat. Une importante concertation a été menée avec les structures et entreprises de la filière bois pour aboutir à un programme de 11 actions portées par 7 maîtres d'ouvrage différents pour un budget global de près de 1 400 000 € (programme complet téléchargeable sur le site internet du PNR). C'est l'un des rares projets bois retenus au niveau national : il a été officiellement

labellisé dans le courant de l'été. Un important travail a ensuite été nécessaire pour boucler les plans de financement, opération par opération avec les services de l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional. Suite à la labellisation du projet, le Syndicat mixte a répondu à de nombreuses sollicitations d'autres territoires qui souhaitent monter des projets similaires.

La fin de l'année a été consacrée à la préparation des premières opérations du programme, prévues pour début 2011 : mise en place d'un séchoir pour les sciages de bois locaux à La Bastide de Sérou ; expérimentations de

traitement écologique des bois locaux (en particulier hêtre) pour un usage en extérieur en lien avec les artisans bois du territoire ; mise en place d'une filière de valorisation des déchets verts en paillage à l'échelle d'une communauté de communes ; expérimentation de modes de transport alternatifs pour permettre de sortir les bois récoltés dans des forêts enclavées ; inventaire des constructions bois du territoire pour élaborer un guide de recommandations.

Contact : Elodie Roulier

Le sentier de découverte de la forêt de Sainte-Croix-Volvestre inauguré

Pour concourir à la mise en valeur de la forêt domaniale de Sainte-Croix-Volvestre, un sentier de découverte a été mis en place, en partenariat avec l'ONF et sous l'égide d'un groupe de travail local animé par le SMPNR. Le sentier a été tracé et balisé dans le courant de l'année et inauguré le 2 octobre : près de 100 personnes sont venues assister à une balade contée par Olivier de Robert, au cœur de la forêt.

Le SMPNR a également réalisé un livret de découverte de cette forêt, richement

illustré, tiré à 1000 exemplaires. Ce guide est vendu dans les offices de tourisme du Parc et a été mis en ligne sur le site internet du PNR. D'autre part, le SMPNR s'est engagé à porter un programme de recherches génétiques sur la sapinière, coordonné par l'IDF. Le projet prévoit plusieurs études à l'échelle du massif et au-delà. Il implique les CRPF de Midi-Pyrénées, Languedoc et Aquitaine, la direction territoriale Sud-ouest de l'ONF, le Conservatoire génétique des arbres forestiers de l'ONF à Orléans, l'INRA URFM d'Avignon, le

Conservatoire botanique pyrénéen et le laboratoire GEODE (CNRS - Université de Toulouse). La convention de partenariat a été signée en 2010. L'étude, qui s'achèvera en 2012, a démarré sur le terrain. Les premiers prélèvements de sapin ont été réalisés ; les analyses génétiques de ces échantillons ont débuté, ainsi que des analyses historiques et botaniques de la forêt.

Contact : Elodie Roulier

Pour un groupement des producteurs de plaquettes ariégeoises

L'émergence de producteurs locaux de plaquettes (copeaux de bois) a rendu possible la mise en place des premières chaudières collectives fonctionnant au bois déchiqueté dans les Pyrénées Ariégeoises à partir de 2001. S'approvisionnant en bois local, ils ont créé un débouché nouveau pour les petits bois. Une filière locale, intégrant les divers enjeux

du développement durable a été mise en place.

Aujourd'hui, la filière bois-énergie ariégeoise est à un tournant. Les projets d'installation de chaudières sont plus nombreux et la taille de certaines chaufferies collectives prévues dans les prochaines années poussent à organiser une filière d'approvisionnement adaptée.

A l'initiative des producteurs de plaquettes forestières ariégeoises, un projet de groupement de producteurs est aujourd'hui lancé, sous la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Le SMPNR accompagne et anime ce projet structurant qui trouvera sa concrétisation en 2011.

Contact : Elodie Roulier

Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable Réf. Charte Article 8.4

Le réseau des « Terre et Nature » se densifie

Le partenariat entre les Gîtes de France de l'Ariège, le CAUE et le SMPNR a permis la qualification Terre et Nature d'une dizaine d'hébergements supplémentaires. 3 jours de formation ont été proposés à ces propriétaires pour une meilleure connaissance du Parc, de ses patrimoines et enfin pour une amélioration de leur gestion des énergies. Au 31 décembre, il y avait 31 hébergements qualifiés Terre et Nature dans le PNR.

Le travail de recherche de candidatures supplémentaires a abouti au recrutement des derniers candidats. Les financements ont été réunis pour la réalisation de diagnostics énergétiques, grâce au concours de l'ADEME et du Conseil Régional. Le CAUE a renouvelé son engagement, notamment en programmant la réalisation des derniers diagnostics architecturaux, paysagers et jardins. Ils se dérouleront en 2011 et devraient permettre une

qualification au cours de l'année.

D'autre part, les propriétaires de 4 hébergements qualifiés en 2009 se sont portés candidats au label PANDA, géré par WWF et les Gîtes de France, en partenariat avec le SMPNR. Les visites préalables ont eu lieu en 2010 en vue d'une qualification en 2011.

Contact : Céline Arilla

Un partenariat en construction avec les accompagnateurs en moyenne montagne

Le SMPNR cherche à prendre appui sur les accompagnateurs et à valoriser leur rôle pédagogique auprès du public, et « de passeurs » des Pyrénées Ariégeoises.

Une convention avec le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne de l'Ariège a été signée en 2010, formalisant les relations entre les deux entités. Elle a permis au SMPNR de soutenir la manifestation « Sortez accompagnés » proposée par le SNAM 09 en octobre au Port de Lers. Le cahier des charges de la Marque Parc « Itinérance en milieu naturel » est en cours d'élaboration et devrait être finalisé pour un marquage des premières randonnées accompagnées en 2011. *Contact : Céline Arilla, Séverine Blanc*

Le PNR, partenaire des Offices de Tourisme

Le SMPNR et l'Agence de Développement Touristique de l'Ariège ont organisé une réunion des présidents et directeurs des Offices de Tourisme du PNR afin d'engager la réflexion sur les modalités des partenariats à mettre en place. Ils pourraient porter en 2011 sur la mise en place d'une qualification environnementale des Offices de Tourisme volontaires comme « établissements partenaires du Parc ». Une formation action sera également engagée, visant à permettre la mise en place de lieux d'accueil type maison du Parc au sein des Offices de Tourisme notamment.

Contact : Céline Arilla

La Marque Parc pour les prestations d'hébergements

Avec les responsables des qualificatifs Accueil Paysan et Clévacances notamment, le Syndicat mixte a organisé plusieurs rencontres pour préparer la mise en place de la Marque

Parc pour les prestations d'hébergements chez l'habitant. Une réunion d'information a également été proposée à Cadarcet aux propriétaires d'hébergements Clévacances.

Le travail de réflexion sur le cahier des charges de la Marque Parc « accueil » pourrait se concrétiser en 2011

Contacts : Céline Arilla, Séverine Blanc

Forêt Patrimoine Valier

La politique Forêt Patrimoine est une démarche volontaire et novatrice de l'Office National des Forêts. Son objectif est de valoriser les forêts domaniales remarquables. Les sites classés doivent pouvoir devenir des modèles d'une politique d'excellence de gestion durable de la forêt, dans sa dimension paysagère et de biodiversité, dans sa fonction économique et territoriale, et dans son environnement social.

Le Syndicat mixte intervient en tant que principal partenaire de l'ONF dans la réalisation de ce projet concernant le massif du Valier. Plusieurs actions ont été entreprises en 2010. La cabane du Clot du Lac, sur la commune de Bonac-Irazein, a été réhabilitée et inaugurée durant les journées Portes ouvertes du PNR. Cette réalisation a trouvé des cofinancements dans le cadre de la convention territoriale du

PNR. Un travail d'aménagement sur les portes d'entrées du massif est engagé : des schémas d'aménagements sont en cours de rédaction sur plusieurs sites (Pla de la Lau, Bethmale et le Col de Pause). Enfin plusieurs cabanes de montagne à vocation touristique vont être réhabilitées en 2011, sous réserve de l'accord du plan de financement, sur la commune de Bordes-sur-Lez.

Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local Réf. Charte Article 8.5

Le Plan Climat Energie Territorial en actions

Depuis septembre 2007, le SMPNR anime son Plan Climat Energie Territorial. En 2010, de nombreuses actions ont été réalisées à destination des collectivités, des entreprises et des particuliers habitant le PNR.

Des actions en direction des particuliers

Un nouveau programme de visites « Energie : vos voisins vous ouvrent leurs portes » chez des particuliers utilisant des énergies renouvelables et faisant des économies d'énergie a été co-produit de mars à décembre en partenariat avec l'Espace Info Energie de l'Ariège, porté par l'agence locale de l'énergie du département de l'Ariège. 9 visites étaient programmées, 8 ont été réalisées. Elles ont mobilisé 60 personnes (NB : le nombre de participants est limité) à La Bastide de Sérou, Betchat, Biert, Brassac, Cos, Génat, Montjoie en Couserans et Nescus. Ces visites sont l'occasion de voir du matériel en fonctionnement ou en construction, de rencontrer des utilisateurs,

de comprendre de quelle manière intégrer les technologies des énergies renouvelables, l'auto ou l'éco-construction dans l'habitat. La communication a été financée par le Syndicat mixte et les partenaires financiers du Plan Climat Energie Territorial.

Des actions en direction des collectivités

Le Syndicat mixte a mis en œuvre auprès des communes un service gratuit de suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Ce suivi a été assuré pour les 30 communes volontaires depuis 2008. Il est réalisé sur les trois dernières années et permet d'identifier les postes les plus énergétivores et les dérives d'une année sur l'autre. Un service d'aide et de conseil auprès des collectivités est également assuré afin de proposer l'intégration de la qualité environnementale et des énergies renouvelables dans leurs projets d'équipements et d'aménagements.

Des actions en direction des entreprises

Une convention a été signée en 2010 entre le SMPNR et le comité interconsulaire pour la création d'un site web qui sera finalisé mi 2011. Il permettra de valoriser les expériences exemplaires en matière d'économies d'énergie menées par les entreprises du Parc et recensées par le comité interconsulaire, et proposera des fiches de retour d'expériences. Le site sera consultable à partir des sites internet du PNR et des chambres consulaires. Deux journées « bancs d'essai tracteurs » ont permis de diagnostiquer treize tracteurs afin de repérer les réglages à effectuer pour réduire les consommations de carburant, et de former les agriculteurs à une conduite plus économe. Ces journées ont été proposées en partenariat avec la fédération départementale des CUMA et la Chambre d'Agriculture. Le Syndicat mixte a pris en charge la moitié du coût de la journée.

Contact : Luce RAMEIL.

Le Carrefour Climat des Pyrénées Ariégeoises

Un forum sur l'adaptation au changement climatique et sur le Plan Climat Energie Territorial a été organisé les 5 et 6 novembre au Mas-d'Azil.

Parce que le changement climatique ne doit pas être qu'une affaire d'« initiés » ou de « sensibilisés », le Syndicat mixte et la résidence d'artistes Caza d'Oro porteuse d'un programme « Pyrénées Art et Ecologie au XXIème siècle » se sont associés pour ouvrir la réflexion sur le changement climatique aux champs du sensible, de l'art et de la culture.

La journée du 5 a été l'occasion de faire un état des lieux de la connaissance de l'évolution climatique dans les Pyrénées Ariégeoises et de faire émerger des mesures d'adaptation réalisables. Plus de 150 personnes y ont participé.

Au cours de l'après midi du 6, un « marché aux initiatives » en matière d'économies d'énergie, de développement d'énergies renouvelables, d'adaptation au changement climatique a été organisé. Deux visites d'installations en situation ont été également proposées au public, l'une à la menuiserie Eychenne de Sabarat, équipée d'un système de récupération des sciures servant de combustible de chauffage et l'autre à la ferme-école des Moulis à Camarade, équipée de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.

Les actes du forum seront téléchargeables sur le site internet du PNR début 2011.

Contact : Luce RAMEIL.



Maîtriser les flux des déchets et réduire leur impact Réf. Charte Article 8.6

Pyrénées : Montagne propre

En 1995, un projet en partenariat entre l'ARPE et l'Office National des Forêts (ONF) a permis l'installation de panneaux « Pyrénées : Montagne propre ». Un état des lieux réalisé par l'agence ONF a mis en évidence la nécessité de renouveler les affiches dégradées par le temps et d'actualiser le message diffusé auprès du grand public.

Le SMPNR s'est proposé de réaliser ce travail avec



l'aide de l'ONF et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre d'Ariège (CDRP). Afin de limiter le coût financier et ainsi permettre de les renouveler régulièrement, des affiches autocollantes seront installées sur les panneaux actuels. L'ONF se chargera de poser ces affiches en 2011.

Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux Réf. Charte Article 8.7

Accompagnement de l'Association des Pâtres de Haute Montagne

Le SMPNR a soutenu l'Association des Pâtres de Haute Montagne dans ses actions de promotion et valorisation du métier de pâtre, en soutenant l'organisation de 2 visites d'estive (estive de Soulcem à Auzat et estive de Pouilh à Salau). Du fait des conditions climatiques, une seule a pu avoir lieu, rassemblant une quinzaine de personnes. L'appui du SMPNR a porté sur la communication et le financement de la prestation de l'accompagnateur en montagne professionnel.

D'autre part, l'Association des Pâtres de Haute Montagne a participé aux journées « livre et montagne » organisées par la Mairie d'Aulus et le SMPNR. Elle y a animé une conférence / débat qui a rassemblé une cinquantaine de personnes. De nouvelles animations seront mises en place en 2011

Foire Bio de Saint Lizier

Le SMPNR a participé à la promotion de l'agriculture biologique lors de la Foire Bio, organisée le 10 octobre par le CIVAM Bio 09, en finançant la conférence débat : « Consommer bio et local : un enjeu pour notre territoire ».

Une visite de ferme biologique (maraîchage et ovin lait avec transformation fromagère), sur le thème « Transmettre sa ferme et permettre l'installation agricole » a été organisée à Barjac, la veille de la foire Bio, en partena-

riat avec le CIVAM Bio 09. Elle a rassemblé une vingtaine de participants et a permis d'aborder de nombreuses questions cruciales autour de la cessation d'activité et de l'installation agricole. Contact : Julien Viaud



Visite d'une estive

Les marchés de plein vent

Le marché de Prayols confirme son succès

Pour pérenniser le marché dominical de Prayols, inauguré en 2009, le SMPNR a poursuivi son appui à la commune. Il a également contribué à son animation, en organisant, le 6 juin, en partenariat avec la commune et l'association des Amis du Parc, la manifestation « Marché au pas de l'âne ». Des animations et un repas organisé par les exposants du marché ont permis de mobiliser environ 80 participants.

Un marché estival créé à Cadarcet

Sur la base de l'expérience de Prayols, le SMPNR a accompagné la Mairie de Cadarcet dans la création de son marché estival. Ce soutien s'est matérialisé par un accompagnement sur les aspects techniques, juridiques et règlementaires, et une communication auprès du grand public et des professionnels exposants. Le marché a été lancé le 20 juin et s'est tenu tous les dimanches matins jusqu'à fin septembre, sur la place de la salle des fêtes avec une dizaine d'exposants (producteurs, artisans ou commerçants locaux). Il sera renouvelé au cours de la période estivale 2011. *Contact : Julien Viaud*

Les Métiers d'Art en festival

Le SMPNR a renouvelé son soutien à l'association Héliciel, association de promotion et de diffusion du travail des artisans d'art d'Ariège, notamment dans l'organisation du troisième Festival des Métiers d'Art, du 15 au 17 octobre, à Saint Lizier. L'édition 2010 a permis de rassembler plus d'une trentaine d'exposants, et a attiré plus de 3000 visiteurs.

Le SMPNR a accompagné et conseillé Héliciel dans la mise en place du festival. Il a aussi apporté un appui à la promotion, au financement de 5 ateliers scolaires tenus par des artisans et destinés aux écoles de Saint Lizier, de Lédar (St Girons) et de Lorp (plus de 100 écoliers ont participé), ainsi que d'un atelier autour de la céramique. Le SMPNR a enfin

organisé une conférence destinée aux professionnels, sur le thème « Métiers d'art et design : perspectives de développement », animée par M. Jean François Astoury, consultant et formateur.

La conférence organisée par le SMPNR lors de l'édition 2009 du festival a débouché en 2010 sur l'organisation d'un voyage d'étude sur la création d'un pôle métiers d'art dans les Pyrénées Ariégeoises. Ce retour d'expérience a également contribué à la mise en place d'une formation « Design » auprès de 6 artisans d'art, avec le soutien du Syndicat mixte du Pays Couserans et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Contact : Julien Viaud

« Fabriqué près de chez vous ! »

Après la première expérience de 2009 à Betchat, le SMPNR a organisé 2 animations « Fabriqué près de chez vous » en 2010, afin de développer les liens entre producteurs et consommateurs. Ces journées sont l'occasion de découvrir la richesse et la diversité de ce qui est « fabriqué près de chez soi » et de comprendre, de manière ludique et instructive, l'intérêt de consommer local.

Fabriqué près de chez vous en Vicdessos

Le dimanche 30 mai, à Auzat, la manifestation a été co-organisée par le SMPNR, la Mairie d'Auzat et l'association de consommateurs « A la Source » et s'est articulée autour d'un marché gourmand d'une ving-

taine de producteurs et artisans locaux, d'animations, de débats et d'un repas réalisé par la ferme-auberge du Minier (Sem) et le restaurant l'Escalette (Auzat), préparé à base de produits locaux (100 couverts).

Fabriqué près de chez vous aux Journées « livre et montagne »

Les 25 et 26 juillet, la manifestation co-organisée par le SMPNR et la Mairie d'Aulus les Bains a réuni 8 producteurs et artisans locaux. Un menu à base de produit locaux a été proposé par les 6 restaurateurs de la commune durant la manifestation.

Contact : Julien Viaud

Projet « Viande bovine locale »

Le SMPNR soutient l'association Ariégeoise de Développement de l'Élevage Bovin et le CIVAM Bio, dans leur projet intitulé « Promouvoir et valoriser la viande bovine ariégeoise de qualité », lancé en 2010. Le SMPNR a permis l'intégration du projet à l'appel à projet national CASDAR (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche), porté par la Fédération des PNR.

Une convention a été signée avec les 2 as-

sociations. L'apport du SMPNR se situe également sur la mise en œuvre technique du projet, ainsi que la participation à la bonne diffusion des informations auprès de tous les professionnels concernés du Parc (éleveurs, bouchers, distributeurs, collectivités...).

Une enquête a été menée auprès des distributeurs de viande bovine et diffusée auprès de tous les éleveurs du PNR. Depuis, une synthèse est disponible sur le site du PNR.

Un inventaire des activités économiques

Le SMPNR a entamé un recensement des activités économiques présentes sur le Parc. Pour ce faire, un partenariat a été établi en 2010 avec l'Université de Toulouse Le Mirail (département d'Ariège).

Plusieurs rencontres avec les étudiants de Master II développement rural et aménagement transfrontalier de la montagne ont permis de définir la mission. Celle-ci permettra de mettre en place une méthodologie d'inventaire et un protocole de mise à jour régulière des données. Plusieurs communes feront partie, dès 2011, de l'échantillon sur lequel l'Université et le SMPNR testeront la méthodologie. Les premiers résultats et les premières informations seront disponibles au printemps 2011. Ce partenariat a pour but d'être reconduit chaque année.

Contact : Séverine Blanc



Valorisation du fromage et des produits laitiers

Le SMPNR a poursuivi son travail de valorisation du fromage et des produits laitiers. En partenariat avec l'AFFAP (Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées), 2 moments forts ont été organisés en 2010 : « Tomme des Pyrénées : visites gourmandes » et le « Concours National de la Tomme des Pyrénées au lait cru ».

Ces 2 manifestations ont fait l'objet d'une communication spécifique portée par le SMPNR.



Journée portes-ouvertes « Tomme des Pyrénées : visites gourmandes »

Le dimanche 2 mai, un circuit de visites de fromageries situées dans le PNR, dont 6 fermières et 2 artisanales, était proposé au grand public, autour de 3 horaires libres de visite et de dégustation. 4 restaurateurs étaient également associés à la manifestation, en proposant le midi un repas autour de la Tomme des Pyrénées. Au total, la manifestation a réuni près de 120 personnes et 40 repas ont été servis dans les restaurants.

Concours National de la Tomme des Pyrénées au lait cru

La deuxième édition de ce concours devenu « concours national » a été organisée au cours d'Autrefois le Couserans, le dimanche 1^{er} août à Saint Girons. 46 producteurs fermiers et artisanaux des Pyrénées ont présenté 53 tommes au lait cru de vache, de chèvre, de brebis et mixte (vache/brebis).

Présidé par Philippe OLIVIER, Président du Syndicat National des Crémiers Fromagers-Affineurs, le jury rassemblait une quarantaine de membres. Des médailles ont été décernées à 19 participants : 3 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 9 médailles de bronze. Ce palmarès est disponible sur le site du PNR.

Plus de 150 participants ont également décerné leur « Prix du public » aux meilleures Tommes des Pyrénées Ariégeoises, grâce aux dégustations organisées sur le parvis de l'Hôtel de ville de Saint Girons.

Tout au long de la journée, un « pôle fromage », regroupant 7 producteurs fromagers des Pyrénées Ariégeoises, a proposé des dégustations et ventes des fromages, ainsi que des démonstrations de transformation de fromage au chaudron. Enfin, un atelier du goût a été animé par Patrick Anglade et Hélène Lombardo, spécialistes de la dégustation. Un document technique compilant les remarques constructives du jury, pour l'amélioration de leur technique et de la qualité de leur produit a été remis aux participants au concours, ainsi que leurs diplômes qui leur permettront de valoriser leurs fromages.

Contact : Julien Viaud

Collectivités et approvisionnement local

Suites aux conclusions issues de l'enquête menée en 2009 sur l'approvisionnement des collectivités, le SMPNR a mis en place, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et d'Artisanat et le CIVAM Bio, un bon de commande de

produits locaux. 26 producteurs fermiers et artisanaux situés dans le PNR et ses communes associées ont participé à l'opération, en remplissant également une déclaration sur l'honneur concernant la non-utilisation d'OGM.

Ce bon de commande expérimental a été proposé, dès la mi-novembre, auprès de toutes les collectivités locales du Parc, afin de favoriser l'achat de produits locaux pour les cadeaux de Noël. L'opération sera renouvelée en 2011. Contact : Julien Viaud

Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme

Réf. Charte Article 11.2

L'appui aux documents d'urbanisme

De nombreuses communes établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme, PLU notamment. Afin de les épauler et d'assurer la cohérence entre la Charte du PNR et les documents d'urbanisme, le SMPNR a participé aux travaux concernant les communes de Balaguères, Sentenac de Sérou, Moulis, Saint-Pierre de Rivière, Eycheil, Vicdessos, Soulan, Ganac et Arignac. Il assure une présence lors des réunions de travail, conseille les élus, aide à la rédaction de l'article 11 du règlement concernant l'aspect extérieur des constructions, rencontre et oriente les

bureaux d'étude prestataires sur les orientations d'aménagement...

Le Syndicat mixte est intervenu par ailleurs en appui aux communes souhaitant entrer dans des dispositifs d'aménagement ou de protection particuliers. Cela a notamment été le cas pour le PLU Intercommunal de la communauté de communes de l'Arize où les services du Syndicat mixte ont aidé la collectivité dans le choix du bureau d'études, suite à la rédaction du cahier des charges et la recherche de financements spécifiques réalisés en 2009. Ainsi, le SMPNR a participé à l'élaboration du projet de PLU inter-

communal de l'Arize, pour les communes du Parc : Campagne-sur-Arize, Montfau, les Bordes-sur-Arize, Sabarat, Gabre, Le Mas-d'Azil, Camarade.

Le SMPNR a également participé avec la DDT, le CAUE et le SDIS, à une réunion organisée par la communauté de communes du Volvestre sur diverses questions d'urbanisme : RNU, documents d'urbanisme, protection incendie des communes... Enfin, il a contribué au projet de connaissance des communes de Montégut-Plan-taurel, Taurignan-Castet et Baulou.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Tourisme au Consulat de Foix

Située à proximité de Toulouse et aux portes de Foix, la forêt domaniale du Consulat couvre une superficie de 5 000 hectares, avec près de 3 500 hectares boisés. Elle accueille divers usagers, forestiers, éleveurs, chasseurs, cyclistes, parapentistes, randonneurs et promeneurs, qui se partagent l'espace.

Cette fréquentation génère parfois des problèmes de cohabitation, de responsabilité mais aussi de préservation du patrimoine naturel. Une réflexion a été engagée afin de structurer l'utilisation de ce massif. Une étude de fréquentation a été réalisée sur une période de 5 mois (de mai à septembre), en

interrogeant plus de 400 personnes. Les résultats de l'étude sont disponibles sur le site internet du Parc.

Afin de satisfaire l'ensemble des utilisateurs, des groupes de travail vont désormais débattre sur les différents aménagements envisageables.

Conforter la coopération avec les acteurs extérieurs Réf. Charte Article 14

Des échanges transfrontaliers

Le SMPNR s'est attaché à développer ses contacts et ses réseaux en vue d'organiser des coopérations transfrontalières avec ses homologues du versant sud.

Les 24 et 25 juillet, une délégation du Parc Alt Pirineu a participé aux journées « livre et montagne » à Aulus. 6 producteurs et artisans du Parc Alt Pirineu ont participé au marché « Fabriqué près de chez vous ». Une conférence a également été organisée pour présenter un livre dédié au Parc.

A l'automne, le Président et le Directeur du SMPNR ont répondu à l'invitation du gouver-

nement d'Andorre pour un séminaire consacré aux Parcs naturels, à La Massana, puis à l'invitation de la Généralité de Catalogne et du Parc Alt Pirineu, pour une manifestation à Alins consacrée à la valorisation du patrimoine minier et des paysages montagnards.

Enfin du 15 au 17 octobre, une délégation d'élus et de techniciens du Parc naturel Els Ports (au sud de la Catalogne) a été accueillie pour un voyage d'étude. Le groupe composé d'une trentaine de personnes a été hébergé à Saint-Girons et a successivement visité le Pôle Bois Energies Renouvelables à Montels,

Saint Lizier pour le Festival des Métiers d'Arts, la station expérimentale du CNRS à Moulis, la Maison du Valier à Bordes sur Lez puis le lac de Bethmale pour une présentation du projet Retrouvance de l'ONF, l'écomusée d'Alzen, la mairie de Saint-Pierre de Rivière pour une présentation de la charte architecturale et paysagère de la Barguillère et du schéma d'aménagement du Consulat de Foix et enfin l'exploitation de Franck Ginger à Brassac pour une visite lors d'une « balade gourmande » des Amis du PNR.

Contact : *Matthieu Cruège*

Des communes associées et des communes partenaires

En début d'année, le Bureau a arrêté un projet de convention « type » à passer avec les communes situées hors PNR et souhaitant en être parties prenantes. Le reste de l'année a été consacré à informer celles qui étaient susceptibles d'être intéressées, par l'intermédiaire des communautés de communes qui les concernent. Ainsi, en introduction au Comité Syndical du PNR, le 10 décembre à Rimont, le Président du Parc et les maires des communes d'Artix, Daumazan-sur-Arize, Dun et Vira ont signé une convention de partenariat. Depuis, la commune de Ségura est venue compléter cette liste. Membres de com-

munités de communes situées pour partie sur le PNR, les communautés de communes de l'Arize ou du Canton de Varilhes, les communes d'Artix, Daumazan-sur-Arize, Ségura et Vira sont ainsi « communes associées » au PNR. La commune de Dun est « commune partenaire ».

Ces accords permettent d'organiser les relations entre le Syndicat mixte et ces communes. Ils permettent donc de faciliter les synergies ou les actions communes dans les divers domaines d'action du Parc ; dès aujourd'hui la commune de Dun est concernée par le Pôle d'Excellence Rurale « Valoriser le bois local » porté par le Syndicat mixte du PNR.

Des conventions peuvent être passées avec d'autres communes qui en feront la demande. Le statut de « commune associée » concerne toutes les communes situées hors du PNR mais membres d'une communauté de communes pour partie concernée par le PNR. Outre les deux communautés de l'Arize et du Canton de Varilhes, elles peuvent être issues de communautés de communes de la Lèze, du Pays de Foix ou du Pays de Tarascon. D'autres signatures sont attendues en 2011 et au-delà.

Contact : *Matthieu Cruège*

Une convention avec les deux autres Parcs des Pyrénées

L'année 2010 a permis de consolider et de formaliser les relations avec le Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes et le Parc national des Pyrénées. En sus des contacts techniques, une rencontre est intervenue au printemps au siège du Commissariat de Massif à Toulouse.

Le 4 septembre, à La Llagone dans les Pyrénées Catalanes, des délégations de chacun des Parcs se sont rencontrées, cette fois-ci pour signer une convention de partenariat. La délégation des Pyrénées Ariégeoi-

ses était composée du Président et d'élus, du Directeur et de techniciens ainsi que du Président du Conseil Scientifique et de représentants des Amis du Parc.

La convention permettra de mener des actions communes répondant aux enjeux de développement durable et porte sur diverses thématiques : paysage, réintroduction du bouquetin, tourisme durable, mise en réseau des différents espaces protégés pyrénéens, développement des espaces forestiers, agro pastoralisme, participation à des manifestations communes et

mise en commun d'animations de sensibilisation... Dans leurs discours, les présidents des trois Parcs et le Commissaire à l'aménagement des Pyrénées ont souligné l'intérêt d'une telle démarche et le caractère totalement innovant de ce type de partenariat, regardé avec attention par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux. En pratique, la première action commune d'ampleur porte sur les paysages et la qualification des entrées de bourgs.

Contacts : *Matthieu Cruège, Sophie Séjalon*



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises



142 communes

Aigues-Juntas	Brassac	Galey	Mérigon	Saint-Jean-du-Castillonnais
Aleu	Burret	Ganac	Miglos	Saint-Lary
Alliat	Buzan	Génat	Montardit	Saint-Lizier
Allières	Cadarcet	Gestiès	Montégut-en-Couserans	Saint-Martin-de-Caralp
Alos	Camarade	Goulier	Montégut-Plantaurel	Saint-Pierre-de-Rivière
Alzen	Campagne-sur-Arize	Gourbit	Montels	Salsein
Antras	Capoulet-et-Junac	Illier-et-Laramade	Montesquieu-Avantès	Saurat
Argein	Castelnau-Durban	La Bastide-de-Sérou	Montfa	Seix
Arignac	Castillon-en-Couserans	La Bastide-du-Salat	Montgauch	Sem
Arrien-en-Bethmale	Caumont	Lacave	Montjoie-en-Couserans	Sentein
Arrout	Cazaux	Lacourt	Montoulieu	Sentenac-de-Sérou
Aucazein	Cazavet	Lapège	Montseron	Sentenac-d'Oust
Audressein	Cérizols	Larbont	Moulis	Serres-sur-Arget
Augirein	Cescau	Lasserre	Nescus	Siguer
Aulus-les-Bains	Clermont	Le Bosc	Niaux	Sor
Auzat	Conrazy	Le Mas-d'Azil	Orgibet	Soueix-Rogalle
Bagert	Cos	Le Port	Orus	Soulan
Balacet	Couflens	Lercoul	Oust	Suc-et-Sentenac
Balaguères	Durban-sur-Arize	Les Bordes-sur-Arize	Pailhès	Surba
Barjac	Encourtiech	Les Bordes-sur-Lez	Prat-Bonrepaux	Suzan
Baulou	Engomer	Lescure	Prayols	Taurignan-Castet
Bèdeilhac-et-Aynat	Ercé	Lorp-Sentaraille	Quié	Taurignan-Vieux
Bèdeille	Erp	Loubens	Rabat-les-Trois-Seigneurs	Tourouse
Bénac	Esplas-de-Sérou	Loubières	Rimont	Uchentein
Betchat	Eycheil	Massat	Rivièrevert	Ustou
Bethmale	Fabas	Mauvezin-de-Prat	Sabarat	Vernajoul
Biert	Ferrières-sur-Ariège	Mauvezin-de-Sainte-Croix	Sainte-Croix-Volvestre	Vicdessos
Bonac-Irazein	Gabre	Mercenac	Saint-Girons	Villeneuve
Boussenac	Gajan			

Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités La ferme d'Icart
09240 Montels

info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Tél : 05 61 02 71 69

Fax : 05 61 02 80 23

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Textes : Syndicat mixte du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Photos : Alain Baschenis, Laurent Crassous, Jean-Pierre Siréjol, Raphaël Kann, SMPNR

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, encres végétales. Mars 2011

Conception
IXORA Création graphique
Pôle d'activité La ferme d'Icart
09240 Montels
05 61 01 90 60
csimon.ixora@orange.com

Impression
IPS Imprimerie
ZA de Joulieu
09000 Saint-Jean-de-Verges
05 61 05 28 00
ips.imprimerie@wanadoo.fr